

# DOSSIER INSCRIPTION MAÎTRE CAVISTE'

## - Fédération des Cavistes Indépendants

Merci de remplir l'ensemble des champs.



### LE CANDIDAT AU TITRE

Nom et prénom :

Date de naissance :

Fonction (dirigeant, salarié...) :

Téléphone portable :

Email :

### LA CAVE (indiquez votre cave principale si vous en avez plusieurs)

Raison sociale / enseigne :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Email :

### CANDIDAT AU TITRE MAITRE CAVISTE, JE M'ENGAGE A...

Merci de cocher les cases que vous respectez dans l'exercice de la profession :

J'exerce dans le métier de caviste depuis plus de **10 ans**

Je me tiens au courant de l'**actualité** de la profession

Je donne accès et diffuse mes **connaissances** (à mes clients, collaborateurs...)

J'organise des ateliers de dégustation et/ou des **formations**

Je diffuse les bons **conseils** et méthodes du « savoir boire » avec modération

J'ai une **gamme** cohérente accès (à plus de 70%) sur la promotion et la découverte des producteurs « artisans » : vignerons, brasseurs, ditillateurs...

Je me **déplace** régulièrement dans les vignobles et salons de dégustations

Je **m'implique** dans la profession et représente son image

### DOCUMENTS OBLIGATOIRES A JOINDRE

Pour valider votre inscription, merci de cocher les cases des documents joints à ce dossier :

Votre **CV complet** avec dates bien visibles (diplômes, formations, concours, expériences professionnelles...)

Une **lettre de motivation** signée et datée dans laquelle vous expliquez votre volonté d'être Maître Caviste et vous engagez à respecter la charte liée à ce titre (minimum 200 mots)

Une photo récente de vous en train d'exercer dans la cave \*

Une ou des lettres de recommandation ou de parrainage rédigées par des personnes actives dans la profession (Maître Caviste, caviste adhérent à la FCI, Caviste Indépendant reconnu, ancien employeur...) \*

Des photocopies d'articles ou documents attestant vos actions en faveur de la profession \*

\* Documents non obligatoires mais fortement conseillé

## FRAIS D'INSCRIPTION

Pour obtenir le titre Maître Caviste, vous devez payer des frais de dossier de 400€ qui servent pour le déplacement, l'audit chez le caviste, la plaque Maître Caviste, la communication liée à ce titre...

Merci de cocher la case qui correspond au règlement de vos frais d'inscription :

Sur le site de la FCI : <https://www.cavistes.org/maitre-caviste>

Par chèque - A nous envoyer par courrier à l'ordre de la FCI Fédération des Cavistes Indépendants

Par virement sur le compte de la FCI - Merci d'indiquer votre nom, prénom et nom de la cave

IBAN : FR76 1027 8010 0100 0214 0350 190

BIC : CMCIFR2A

## CONDITION DE PARTICIPATION

Etes-vous adhérent à la FCI ?    Oui    Non

Si vous avez coché « non », merci de nous contacter directement pour le règlement de l'adhésion FCI

## CONDITIONS D'OBTENTION ET D'UTILISATION DU TITRE

--> Le titre est donné à **une personne pour une entreprise**. Le Maître Caviste perd son titre lors de la cession de l'activité et/ou de l'entreprise. Dans le cas où le Maître Caviste est employé, la commission se réunira pour valider le renouvellement du titre lors d'un changement d'entreprise.

--> Pour prétendre au titre, il faut avoir au moins **au moins 10 ans d'ancienneté dans le métier de caviste** (pas obligatoirement dans la même entreprise et pas obligatoirement en tant que Caviste Indépendant). Dérogation possible par le comité si le candidat est Meilleur Caviste de France ou Meilleur Jeune Caviste de France.

--> Le titre est décerné après étude du dossier et **audit** lors d'un déplacement d'un des membres de la commission chez le caviste suivie d'une réunion de la commission Maître Caviste.

--> Chaque année, le Maître Caviste s'engage à s'acquitter de la cotisation annuelle liée au titre pour conserver son titre, continuer à l'utiliser et bénéficier de la communication permanente liée aux Maîtres Cavistes.

--> Le Maître Caviste est un **membre actif de la FCI** (Fédération des Cavistes Indépendants). Si le Caviste ne renouvelle pas son adhésion FCI (ou les frais annuels liés au titre) il n'est plus autorisé à utiliser le logo et le titre dans sa communication et sa cave.

--> La commission est en droit de **retirer le titre** Maître Caviste après plainte, non-respect déontologique de la charte et des points ci-dessus.

*Vos données sont recueillies dans le cadre de votre inscription au titre Maître Caviste de la Fédération des Cavistes Indépendants. En conformité avec le règlement européen sur la protection des données personnelles, en vigueur depuis le 25/05/2018, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour cela, vous pouvez nous contacter directement par mail. Vos données sont conservées par la FCI pour une durée maximale de 5 ans après non renouvellement de votre adhésion.*

En cochant cette case, je confirme avoir pris connaissance des conditions du titre Maître Caviste et m'engage à les respecter. J'accepte que mes données personnelles soient enregistrées et traitées par la FCI. J'autorise également la FCI à récupérer des photos, vidéos, textes... sur mon site internet ou mes réseaux sociaux pour la communication liée au titre Maître Caviste.

Date :

/    /

Signature :

**Merci de nous retourner votre dossier par mail : [cyril.coniglio@cavistes.org](mailto:cyril.coniglio@cavistes.org)  
N'oubliez pas de joindre les documents obligatoires indiqués sur la page 1.**

